



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, **Lundi 04 juillet 2016 à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 24 juin 2016

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 07 juin 2016.

COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE, RATIFICATIONS DE FACTURES ET AUTRES INFORMATIONS.

2. RATIFICATIONS DE FACTURES

- Acceptation de la facture n° 292905 d'un montant de 441,23 € de la société VLV ;
- Acceptation de factures du fournisseur Ets BOUVE pour un montant de 1.337,59 €;
- Acceptation facture n° 201600237 du 12/05/2016 de la FWB-culture pour un montant de 60,00 € TVAC ;
- Acceptation de la facture n° VF234449 d'un montant de 73,22 € TVAC du fournisseur Fernand Georges ;
- Réparation de la toiture à l'école du Centre de Boussu - Acceptation de la facture n°2016/183 de la SPRL Viart pour un montant de 344,85 €.

DIRECTION FINANCIERE

3. C.P.A.S., modification budgétaire n° 1 de 2016 des services ordinaire et extraordinaire.

JURIDIQUE

4. Location des salles communales – Approbation du règlement communal et financier.

MARCHES PUBLICS

5. Marché public de travaux – Restauration des toitures de l'Eglise Saint Géry – Avenant relatif au changement de dénomination de la société.
6. Marché public de travaux – Restauration des toitures de l'Eglise Saint-Géry Approbation du projet modifié (4) et détermination du mode de passation du marché - Approbation de l'avis de marché.
7. Marché public de travaux – Rénovation de 5 habitations Place Verte à Hornu – Avenant n°5 – Aménagement des abords.
8. Marché public de travaux – Amélioration de la rue Plate Veine Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.
9. Marché public de travaux – Amélioration et égouttage de la Rue de Bavay – Approbation du projet modifié (1) et détermination du mode de passation du marché.
10. Marché public de travaux – Création d'une aire de jeux multisports au quartier de l'Alliance – Approbation du projet modifié (5) et détermination du mode de passation du marché.
11. Marché public de travaux – Entretien de voiries extraordinaires 2016 – Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.

12. Service extraordinaire – n° de projet : 20160008.2016 - Rachat des 2 véhicules Fiat Punto.
13. Service extraordinaire – n° de projet : 20160008.2016
Acquisition d'un véhicule double cabine avec plateau arrière bâché et hayon
élevateur - Approbation des conditions et du mode de passation du marché
CSCH n°MPH/2016/21.
14. Service extraordinaire – n° de projet : 20160008.2016
Acquisition d'une tribune pour la salle culturelle – Approbation des
conditions et du mode de passation du marché CSCH n°MPH/2016/22.

URBANISME

15. Logement: inventaire des logements publics sur l'entité de Boussu-Hornu-
Approbation.

TRAVAUX - MOBILITE

16. Modification du PIC – 2013-2016.
17. Contrat de rivière – Validation du tableau des actions et de la charte.
18. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement de
stationnement pour personne à mobilité réduite : Rue Falcot n°47 à 7301
Hornu.
19. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement de
stationnement pour personne à mobilité réduite – Rue de Binche n°300 à 7301
Hornu.
20. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement de
stationnement pour personne à mobilité réduite : Rue Constantine n°45 à
7301 Hornu.

REGIE FONCIERE – SERVICE FONCIER

21. Convention de droit d'emphytéose de la gare de Boussu et de ses abords
Décision de principe.

ETAT - CIVIL

22. Désignation des médecins assermentés.

HUIS CLOS